

À L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN TRAVAIL SOCIAL ET DIVERSITÉ CAPACITAIRE

L'École de travail social de l'UQAM cherche à combler un poste de professeure, professeur régulier dans le champ du travail social et diversité capacitaire, pour une entrée en fonction le 1^{er} juin 2026.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement au premier cycle des études et aux cycles supérieurs comportant notamment : le développement et l'amélioration des contenus; l'évaluation des étudiantes et étudiants
- Direction, encadrement et évaluation des étudiants dans leurs travaux de recherche aux cycles supérieurs
- Recherche et activités de création dans le champ d'études et publication des résultats favorisant ainsi l'avancement des connaissances et leur diffusion.
- Services à la collectivité consistant notamment, mais pas exclusivement à : l'élaboration de programmes; à offrir des services de consultation au gouvernement, à des entreprises ou à des particuliers; et à assumer certaines tâches administratives

EXIGENCES :

- Doctorat en travail social ou dans une discipline connexe
- Expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 ans, incluant les activités de recherche doctorales
- Quatre années d'expérience pertinente acquise dans le domaine du travail social et de la diversité capacitaire
- Expertise et expérience de recherche éprouvées et reconnues par le milieu
- Expérience d'enseignement au niveau universitaire
- Polyvalence suffisante pour enseigner à tous les cycles hors du champ d'expertise lié au poste
- Capacité à s'intégrer aux activités de l'École et d'assumer la responsabilité de dossiers spécifiques
- Intérêt marqué pour maintenir des liens avec les milieux de pratique en travail social
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit*

* Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

ATOUTS :

- Baccalauréat ou maîtrise en travail social
- Enseignement en travail social

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Poste régulier pouvant mener à la permanence

AVANTAGES SOCIAUX :

- Assurance maladie complémentaire et invalidité
- Assurance vie
- Régime de retraite à prestation déterminée

RÉMUNÉRATION ANNUELLE au 1^{er} avril 2025 : de 74 351 \$ à 178 818 \$

LIEU DE TRAVAIL : Au cœur du Quartier latin au Centre-Ville de Montréal - Campus principal

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION PRÉVUE: 1^{er} JUIN 2026

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en acheminant le questionnaire d'identification <https://rh.uqam.ca/qaccesegalite/>, en mentionnant le titre du poste en objet, à l'adresse suivante : edi@uqam.ca.

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir a) une lettre d'intention, b) un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, c) incluant trois lettres de recommandation **AVANT LE 20 FÉVRIER 2026 À 12H00** à l'attention de :

Maria Nengeh Mensah, directrice, École de travail social, par courriel à travailsocial@uqam.ca